

Fin MAI 1950 ou 1951.-

Sur la N.143 entre LA CHATRE et CHATEAUROUX. (36)

oo

Heure : entre 19^h et 20^h (Faille)

Laissons parler les témoins Monsieur et Madame DREGERON :

" Au crépuscule d'un Jeudi de fin MAI 1950 ou 1951, j'ai pu avec ma femme, institutrice, et mon jeune fils, âgé de 11 ans, observer un phénomène céleste dans le genre de ceux dont on parlait à l'époque avec dérision dans la presse; ce qui explique que je n'ai pas jusqu'à aujourd'hui publié cette observation, qui bien qu'objective risquait de me ridiculiser.

J'étais alors secrétaire de mairie à LOUROUER-SAINTE-LAURENT, Indre, (carte Michelin N° 68, 4 km au N. de LA CHATRE), et ce soir-là, entre 19 h et 20 h. je rentrais en voiture de LA CHATRE par la N. 143 direction Châteauroux.

Arrivé en haut de la côte d'Arz, au lieu dit " La Maison du Diable" nous avons découvert dans un ciel dégagé, un objet volant insolite. Il s'agissait d'un disque nu, très aplati, de couleur blanche, particulièrement lumineux, mais non brillant ou rayonnant; son éclairage était semblait-il intérieur et évoquait le néon d'un tube fluorescent. Sa grandeur apparente pouvait atteindre 4 à 5 fois le diamètre apparent de la lune à son plein, et son déplacement assez lent, absolument silencieux, s'orientait suivant une direction OUEST. EST.

Ce qui nous a semblé particulier, était l'allure "ondulatoire" de ce déplacement, c'est-à-dire que l'objet avançait comme par bonds, par une succession de chutes et de remontées dans un rythme en dents de scie.

Après la côte nous avons emprunté les C.D. 72, une petite route à travers champs conduisant à LOUROUER, et l'objet se situant alors à notre gauche nous est apparu plus net et plus proche, dégagé de tous obstacles au-dessus de la plaine. Tous les trois, nous sommes alors descendus de voiture, et avons suivi les évolutions de l'objet durant 3 ou 4 minutes. Au bout de ce temps, sans modifier sa direction OUEST.EST, il a cessé son mouvement ondulatoire, accélérant vertigineusement sa vitesse avant de disparaître au loin. Nous avons été surpris par ce phénomène que nous n'avons pas cherché à interpréter de prime abord. Nous pensions seulement qu'il ne s'agissait pas d'une hallucination (ou alors elle eut été collective), ni d'un avion (trop grande taille, luminosité), ni d'un ballon (disque plat), ni d'un nuage ou autres phénomènes atmosphériques (ciel blair, évolutions particulières). Après un retard de vingt ans nous vous livrons en toute objectivité les détails de cette observation rigoureusement authentique dont nous acceptons de co-signer la relation.

LA CHATRE LE 16 MARS 1969 (suivent les signatures)